

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 18 juin 2026

fonction : **15**

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; Mme SINDT Béatrice ; M. KIEFFER Michel ; Mme SINDT Valentine ; Mme BERNARD Adeline ; M. GABRIELE Jérôme ; Mme FILET Corinne ; M. MARCELLI Noa ; Mme LANG-FENDT Céline ; M. COSYN Yves ; Mme WOLFF Elsa

Absente excusée : Mme SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. BERGER Laurent donne procuration à M. LINSTER Nicolas
M. HIRTZ Thiébaut donne procuration à Mme SINDT Valentine

4 – Balayage voies communales : devis

Monsieur le Maire présente le devis N° 26060049 de la Société Traloc située 6 Rue du Malambas 57280 MALANCOURT proposant une prestation de balayage des voies communales pour un montant de 1 278.00 € HT soit 1 533.60 € TTC.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, décide à l'unanimité des membres présents de valider le devis N° 26060049 de la Société Traloc située 6 Rue du Malambas 57280 MALANCOURT proposant une prestation de balayage des voies communales pour un montant de 1 278.00 € HT soit 1 533.60 € TTC et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 18 juin 2026
Le Maire, Guy HOCHARD

